

SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (TARN ET GARONNE)

Produire des plaquettes forestières avec une déchiqueteuse en CUMA

Descriptif CUMA

- > Associés en GAEC, M. FERTÉ, sa femme et leur fils sont éleveurs caprins laitiers.
- > Troupeau : 300 chèvres laitières et 30 vaches allaitantes

SAU de 180 ha :

- > 170 ha pour le troupeau (dont 70 ha de parcours) et 10 ha de cultures semencières.

Ressource en bois disponible :

- > Environ 20 ha de surface boisée sur le causse de St-Antonin (érable, frêne, chêne pubescent) et de haies en bordure de ruisseau.

Président de la CUMA de Saint-Antonin, M. FERTÉ a saisi l'opportunité de pouvoir chauffer son habitation à partir de bois déchiqueté grâce au matériel collectif.



Données Techniques

La chaudière Energie Système de 40kW a été achetée en 2004. Elle dispose de 2 options essentielles :

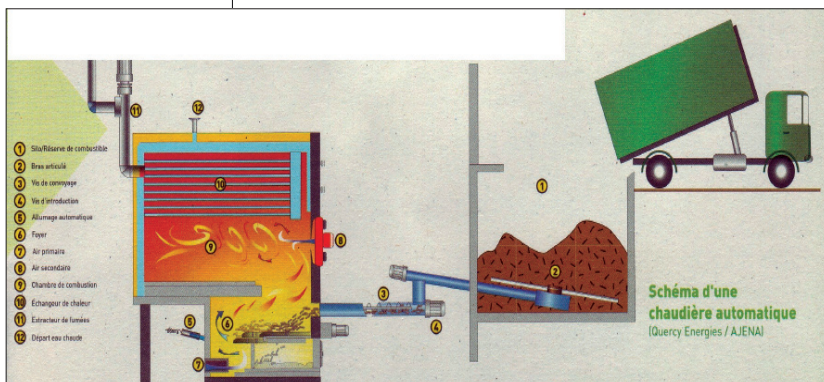
- > **Alimentation automatique** : la chaudière dispose d'un silo qui lui confère une autonomie de 3 à 6 semaines. Il n'y a pas besoin de l'alimenter quotidiennement.
- > **Régulation thermique** : la chaudière se met en marche et s'arrête automatiquement en fonction de la température extérieure pour maintenir la température intérieure souhaitée (fonctionnement analogue à un chauffage central).

Aménagement de l'installation :

- > Construction d'une aire abritée pour le stockage de la plaquette forestière : chape de 40m² + mur de 2,5m pour un stockage de 60 à 80m³ de plaquette.
- > Un silo d'alimentation de la chaudière de 20m³.
- > La chaudière est installée dans un hangar distinct de l'habitation chauffée. Il a donc fallu aménager un réseau de tuyauterie pour raccorder la chaudière au réseau de l'ancien système au fioul.

Entretien routinier de la chaudière :

- > Remplissage du silo de la chaudière : 3 à 4 fois dans l'hiver.
- > Extraction des cendres : tous les 15 jours



Données Economiques

Investissement individuel :

> 20 000 € (15 000 € pour la chaudière équipée + 5 000 € d'aménagements)

Coût annuel de fonctionnement :

> 1000 € soit :

- 500 € : estimation du travail de l'exploitant (bûcheronnage, préparation du chantier, stockage...)

- 500 € : 5h d'utilisation des matériels et personnels de la CUMA (déchiqueteuse + tracteur + salarié)

La ressource bois n'est pas comptabilisée.

Subvention obtenues en 2004 :

> Leader : 3 000 €
> Crédit d'impôt / ADEME : 4 000 €

Economie réalisée :

2000 à 2500 €/an (fioul à 0,66 €/l HT).

Soit un retour sur investissement de l'ordre de 10 ans.

Pour chauffer 800 m³, M. FERTÉ a besoin de 50 MAP /an soit 15 ares de taillis coupés ras.

Le type de surface boisée dont dispose M. Ferté a une croissance de 3 m³/ha/an.

Les 20 ha de ressource croisent donc de 60 m³ tous les ans, ce qui représente 150 MAP, soit 3 fois plus que les besoins pour le chauffage de la maison.

repères

1 MAP ~ 0,58 stères

1 m³ de bois plein ~ 2,5 MAP

1 MAP ~ 70l de fioul

MAP = m³ apparent

quelques



Si c'était à refaire...

Si c'était à refaire ? Oui, sans hésiter ! Cependant, je me pencherais un peu plus sur l'isolation de la maison afin d'optimiser la chaleur produite.

Le débardage reste toutefois un problème. La coupe du bois et la préparation du chantier de déchiquetage sont réalisées individuellement par chaque membre de la CUMA, sans matériel spécifique. Le déchiquetage, par contre, est très efficace grâce au matériel de la CUMA. Le partenariat initial avec la collectivité de Caylus a dimensionné la déchiqueteuse actuelle.

Aujourd'hui, je projette d'investir dans une nouvelle chaudière plus grande pour pouvoir chauffer l'habitation de mon fils qui s'installe sur l'exploitation.

L'avis des conseillers...

Le premier atout de ce système est l'exploitation de la ressource locale en bois. Cela permet de valoriser et d'entretenir l'espace et le paysage du territoire.

Le déchiquetage en Cuma permet de réduire les coûts (investissements et utilisation) et d'avoir accès à un matériel plus performant (grappin...), tout en bénéficiant d'une dynamique de groupe autour du projet. De plus, il est préférable d'être plusieurs pour amortir la déchiqueteuse dans un temps raisonnable.

L'implication d'une collectivité locale est un plus pour la réussite d'une filière bois énergie. La volonté de ces collectivités de privilégier les ressources locales est un gage de pérennité de ces filières.

Des informations complémentaires sur : <http://www.mp.chambagri.fr/Energies-a-la-ferme-6-fiches.html>

Contact

Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne
Jocelyn CROS - Tél. : 05 63 63 30 25
caussade@tarn-et-garonne.chambagri.fr

FDCUMA82

Elisabeth HONNONS - Tél. : 05 63 93 52 63
elisabeth.honnons@wanadoo.fr

CUMA de St-Antonin
Mairie de Caylus

Partenaires

